Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260424-DELIB_2026_13-DE

Mousteru

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre du mois d'avril, à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Frédéric Le Meur, Maire.

Présents : Frédéric Le Meur, Hervé Jézéquel, Magalie Le Merrer, Éric Le Bonniec, Sandrine Tanguy, Valérie Le Coz, Daniel Le Gac, Nadège Le Guillou, Damien Collet, Cyril Thomas, Jules Debuly, Énora Hillion, Maithena Dabancens

Absents excusés : Véronique Tréhiou a donné procuration à Sandrine Tanguy
Gérard Le Merrer a donné procuration à Éric Le Bonniec

Secrétaire de séance : Daniel Le Gac

Délibération n° 2026/13

Objet : Travaux dans la cour de l'école

Le Maire donne la parole à Éric Le Bonniec, adjoint en charge des travaux pour présenter les différents travaux projetés.
Il indique que trois devis ont été demandés, un à l'entreprise Colas pour la création d'un bac à sable et la fourniture et mise en œuvre d'enrobé, la fourniture et la pose d'un filet « pare-ballons » et la réalisation de traçage de divers jeux au sol, pour un montant total de 46 705,80 € TTC.
Un autre devis a été demandé à l'entreprise Yvon Omnes Menuiserie pour la réalisation d'une structure en bois autour du marronnier, pour un montant de 2 886,00 € TTC.
Enfin le devis de l'entreprise TyPouss paysage pour l'engazonnement autour du marronnier et l'élagage de celui-ci, pour un montant de 2 559,62 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **Accepte** le devis de l'entreprise Colas pour le montant de 46 705,80 € TTC.
- **Accepte** le devis de l'entreprise Yvon Omnes Menuiserie pour le montant de 2 886,00 € TTC.
- **Accepte** le devis de l'entreprise TyPouss paysage pour le montant de 2 559,62 € TTC.

Pour extrait conforme

Le Maire
Frédéric Le Meur

MAIRIE DE MOUSTERU 22200